

# L'évaluation



## Qu'est-ce que l'évaluation ?

L'évaluation est la **mesure des acquis d'un élève**, à l'aide de critères déterminés. Ce n'est pas une fin en soi, c'est un **outil pédagogique**. Elle possède plusieurs fonctions :

<b>FONCTION INSTITUTIONNELLE</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>– certifier le <b>niveau</b> d'un élève</li><li>– effectuer des <b>comparaisons</b> (nationales, internationales)</li></ul>
<b>FONCTION SOCIALE</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>– <b>informer</b> les <b>parents</b></li><li>– conserver une <b>liaison parents-enseignants</b> grâce au livret d'évaluation (qui accompagne l'enfant en cas de changement d'école)</li></ul>
<b>FONCTION PÉDAGOGIQUE ET DIDACTIQUE</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>– permet au maître de <b>vérifier le niveau</b> et les connaissances</li><li>– aide à cibler la <b>remédiation</b></li><li>– apprécier les <b>progrès</b></li><li>– permet au maître de vérifier si ses <b>choix pédagogiques</b> sont bons et de les réorienter si besoin</li><li>– aide les <b>élèves</b> à savoir <b>ce qui est acquis et ce qui reste à acquérir</b></li></ul>

## Les pratiques d'évaluation

Types d'évaluation	
<b>Évaluation diagnostique</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>– située en <b>début de séquence</b> d'apprentissage</li><li>– détermine les <b>connaissances préalables</b> des élèves</li></ul>
<b>Évaluation sommative</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>– située <b>en fin de séquence</b></li><li>– fait le <b>bilan des acquis</b> au cours d'un contrôle (notation chiffrée)</li><li>– <b>l'erreur est sanctionnée</b> (stress, pression sur les élèves)</li></ul>
<b>Évaluation critériée</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>– située souvent <b>en fin de séquence</b></li><li>– focalisée sur un point précis : <b>on fixe des indicateurs</b> qui serviront de repères pour l'évaluation (qui se fait rapport au critère à atteindre)</li></ul>
<b>Évaluation formative</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>– située <b>tout au long de la séquence</b></li><li>– basée sur <b>différents éléments</b> : entretiens, exercices, portfolio réunissant les productions faites tout au long de la séquence...</li><li>– pas de sanction, <b>l'erreur est formative</b> et positive</li><li>– l'élève identifie lui-même les critères sur lesquels repose cette évaluation, il peut donc <b>s'autoréguler</b> (hausse de la motivation)</li><li>– cette évaluation est privilégiée dans les <b>méthodes d'enseignement actives</b> et favorise la <b>pédagogie différenciée</b>, l'adaptation de l'enseignement</li></ul>
<b>Évaluation formatrice</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>– rend <b>l'élève responsable</b> de son apprentissage</li><li>– dégage les <b>principales étapes à franchir</b> pour atteindre l'objectif final de la séquence (= critères de réalisation) et les <b>caractéristiques du produit attendu</b> (=critères de réussite)</li><li>– favorise <b>l'autorégulation et l'autoévaluation</b></li></ul>

## Évaluations adaptées

- ▶ **élèves dyslexiques** : plus de temps, aide d'un adulte pour relire les consignes...
- ▶ **élèves sourds** : si l'exercice nécessite la lecture à haute voix par l'enseignant, on respectera le mode de communication choisi dans le projet personnalisé de scolarisation de l'élève (LSF ou français oral avec ou sans langage parlé complété (LPC)).
- ▶ **élèves malvoyants** : adaptation de la taille des caractères par exemple
- ▶ **élèves dyspraxiques** : prévoir de leur faire taper les réponses sur clavier ou dictée à l'adulte, présentation des exercices très aérée, texte court (fatigue rapide), davantage de temps de passation...

## Les outils d'évaluation

### Le livret scolaire aujourd'hui

Un **livret de compétences** créé **localement**, le plus souvent très complexe, pour le suivi des élèves à l'école élémentaire. Le **livret personnel de compétences** (LPC) est **national**. Il rassemble les **attestations des connaissances et compétences du socle commun** acquises aux **trois paliers** (palier 1 et 2 pour l'école primaire).



#### Le livret scolaire comporte :

- documents d'évaluation par période
- attestations maîtrise des compétences en CE1 et CM2
- attestations APS et APER
- propositions du conseil des maîtres
- décisions fin d'année scolaire

#### Livret **personnel** de compétences...

- l'enseignant de l'élève valide des compétences du socle commun à l'issue du conseil de cycle
- les items non validés en fin de CM2 sont à nouveau évalués au collège.
- évaluation en fin de cycle 2 (CE1) et fin de cycle 3 (CM2)
- le LPC est transmis au collège et rendu à la fin de la scolarité obligatoire

### Le livret scolaire à la rentrée 2016

#### **1 bulletin par trimestre** :

- au recto, le **niveau des élèves par matière**
- au verso, les **appréciations générales** et les projets menés

#### **À la fin de chaque cycle** (CE2, 6<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>) :

- une **fiche dressant un bilan global** sur les 8 champs d'apprentissage du socle grâce à un **indicateur simple** : **maîtrise insuffisante, fragile, satisfaisante ou très bonne**.

→ À la fin de la scolarité obligatoire, les parents disposeront d'un **dossier simple d'une trentaine de bulletins**.

+ Le **bulletin périodique** indique aux parents les éléments du programme sur lequel leur enfant est évalué. Du CP au CM2, l'enseignant situe l'élève dans chaque matière sur des objectifs d'apprentissage : non atteints, partiellement atteints, atteints, dépassés.

## Les notes

« **Les notes ne sont supprimées ni en primaire, ni au collège**. La **liberté** est laissée aux équipes enseignantes. Ainsi, le tiers d'enseignants utilisant encore les notes en primaire pourront poursuivre les exercices notés ».

[Loi de Refondation 2013]

### Les limites de la notation chiffrée

- ▶ trop **d'écart de notation** entre deux correcteurs différents
- ▶ **effet de source** : notation faussée si l'enseignant connaît déjà le niveau de l'élève
- ▶ **effet d'ancrage** : notation faussée en fonction du devoir précédent (mieux ou pire)
- ▶ **effet d'ordre** : les premières copies ne sont pas notées de la même façon que les dernières
- ▶ **intentions pédagogiques** : les notes peuvent être orientées selon que l'on souhaite encourager ou avertir
- ▶ engendrer du **stress**, du **découragement**...

### Évaluer sans note, c'est possible !

L'évaluation peut se faire par **compétences**. Les élèves sont évalués sur leur maîtrise des compétences dans chaque discipline. L'enseignant leur explique clairement quelles sont les compétences travaillées, ce qu'il faut faire pour les maîtriser, quel est l'objectif de ce travail... Ce type **d'évaluation positive** permet de **dédramatiser** la notation, de **donner du sens** aux apprentissages, de développer **l'entraide** (travaux de groupes), **l'autonomie**, la **co et auto-évaluation**, et d'oublier la notion d'échec. Une compétence qui n'est pas acquise peut être travaillée pour être validée plus tard. Ce système **implique davantage les parents**, qui savent quelles compétences précises travailler avec leurs enfants s'ils veulent les aider.